

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 25, no. 1 | Hiver 2013

Problème de logement?

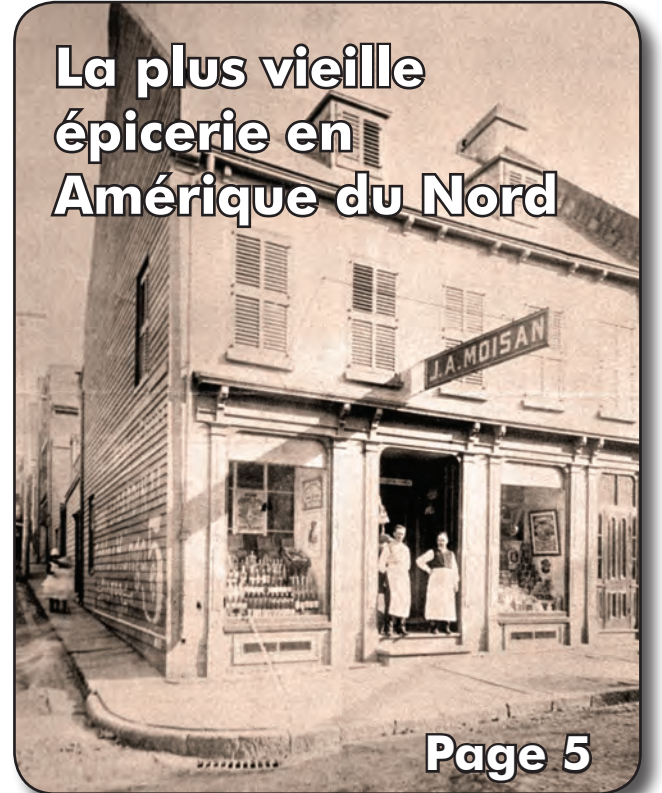
Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

Vers de nouvelles rues partagées dans le faubourg



Le Comité populaire présente un projet d'axe piétonnier entre la rue Saint-Jean et le boulevard René-Lévesque. À lire en page 3.

La plus vieille épicerie en Amérique du Nord



Page 5

L'autre visage de Québec

Un dossier des
groupes membres
du FRAPRU à Québec



Dossier spécial

L'autre visage de Québec

Pages 11 à 14

Saint-Jean-Baptiste écoquartier?

Page 4

Lundi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC

Jeu questionnaire

Mercredi 20H LA VIE

La vitrine d'improvisation éclatée

Mardi 22H NRJAM

Scène ouverte

Jeudi 21H30 KARAOKE

Choisis ta tune!

Les soirs de semaine, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe.

811, rue Saint-Jean, Québec • 418.529.8538 • www.ninkasi.ca • info@ninkasi.ca



L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré et Yvon Boisclair.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Mots croisés : Agathe Légaré
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Un Mérite d'architecture à la coopérative d'habitation Accordéons-nous



(A.L.) Le 5 décembre dernier, la coopérative d'habitation Accordéons-nous a obtenu un prix prestigieux des jurés des Mérites d'architecture de la Ville de Québec, dans la catégorie «Construction neuve de moyenne et haute densités».

Situé au 500 - 516, boulevard René-Lévesque Est, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, le bâtiment est composé de deux volumes distincts séparés par une importante ouverture où se concentrent les passerelles et les escaliers reliant les

logements. L'immeuble est coiffé d'un immense toit plat à corniche large. Le constructeur a utilisé certains matériaux traditionnels caractéristiques du quartier Saint-Jean-Baptiste, dont la brique d'argile et le clin horizontal de bois.

L'Infobourg salue donc les concepteurs du projet, Brière, Gilbert et associés architectes / M. James Partaik, ainsi que le réalisateur, les constructions A. Carrier inc, et tous les locataires-coopérateurs.

Changement d'adresse courriel

Veuillez prendre note que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a changé d'adresse courriel durant le temps des Fêtes. L'ancienne adresse « aira » a été désactivée. Pour nous

joindre et joindre l'équipe de *L'Infobourg*, il faut dorénavant écrire à comite.populaire@videotron.ca. Merci de mettre à jour votre carnet d'adresses.

72\$ pour une carte d'affaire

vue par
5000

personnes dans le quartier

Annoncez vous dans L'INFO

+ d'info : 418-522-0454 BOURG





Jean-Philippe Leblanc-Latouche

"Une approche multidisciplinaire adaptée à la globalité de l'être humain"

- Praticien en ostéopathie
- Posturologie
- Somatothérapeute
- Orthothérapeute
- Massothérapeute

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
444, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 250
418.440.6426

Reçu pour assurances **20\$** de rabais lors de votre première visite



AU BONNET D'ÂNE
AMBIANCE DE QUARTIER



CAFÉ - BISTRO

298, St-Jean, Québec

418 647 3031

aubonnetdane.com

fb : [cafeaubonnetdane.fc](https://www.facebook.com/cafeaubonnetdane.fc)

**Burgers * Canard * Pâtes * Pizzas
Salades * Saumon * Steak & frites Etc.
Mets pour emporter * Menu pour enfants
Vins au verre * 5 à 7
Déjeuners tous les jours**



Un axe piétonnier entre la rue Saint-Jean et le boulevard René-Lévesque? Vers de nouvelles rues partagées dans le faubourg

Par Mathieu Houle-Courcelles

Alors que le chantier sur la rue Sainte-Claire tire à sa fin, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste travaille à de nouveaux projets de rues partagées sur des Zouaves, du Marché-Berthelot et de la Chevrotière, où piétons, cyclistes et automobilistes seront sur un pied d'égalité au centre de la chaussée.

Depuis près de deux ans, le comité Aménagement urbain du Compop se penche sur les suites à donner au projet de rue partagée sur la rue Sainte-Claire. Comment faciliter les déplacements à pied dans notre quartier? Peut-on rendre les rues plus sécuritaires et conviviales? Au fil de nos discussions, la rue des Zouaves a rapidement été identifiée comme le lien piétonnier par excellence entre le haut du quartier et la rue Saint-Jean. Une étude sur la circulation réalisée au mois de janvier 2012 est venue confirmer certaines de nos intuitions : les piétons, fortement majoritaires sur la rue, marchent pour la plupart au centre de la chaussée. Une réflexion sur le réaménagement de la rue s'amorce au sein du comité. Des premières esquisses sont réalisées, le projet commence à prendre forme.

Sécurité

Au printemps, les commentaires de résidentes et de résidents attirent l'attention du comité sur la sécurité aux abords du parc Berthelot. À l'automne, une nouvelle étude est réalisée : elle permet de conclure que la rue de la Chevrotière a une vocation piétonne et qu'un problème de sécurité existe bel et bien sur la rue Antonio-Barrette, où 95 % des automobilistes « omettent » d'effectuer un arrêt obligatoire avant de s'engager sur la rue Saint-Patrick. Pourquoi ne pas essayer de développer un projet de réaménagement permettant de favoriser la piétonnisation de ce secteur et d'accroître le sentiment de sécurité aux abords du parc?

**Plan préparé
par le comité
Aménagement
urbain pour
l'assemblée du
29 janvier.**

Assemblée publique

Les premiers résultats de cette démarche ont été présentés aux citoyennes et aux citoyens le 29 janvier dernier lors d'une réunion publique au Compop. Les membres du comité Aménagement urbain avaient distribué au préalable une invitation au porte-à-porte sur les rues visées par le projet (des Zouaves, de la Chevrotière, du Marché-Berthelot). Les résultats sont très encourageants. Le comité s'est mis à l'œuvre pour intégrer les commentaires des résidentes et des résidents. Au cours des prochains mois, avant de présenter officiellement le projet aux instances municipales, le Compop multipliera encore les occasions de rencontrer la population du quartier et de recueillir ses idées.

N'hésitez pas à nous inviter à vos assemblées de coop et de cuisine pour en discuter et à nous faire part de vos commentaires. Vous pouvez visionner la présentation faite le 29 janvier dernier en visitant le site suivant : www.compop.net/aquilarue



Corridor cyclable de Saint-Jean-Baptiste Trois options encore ouvertes pour le tracé vers l'est

Par Agathe Lègaré

En mars 2012, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) proposait à la Ville de Québec un nouveau tracé pour le vélo boulevard, ou corridor cyclable, dans le nord du quartier, soit le côté gauche de la rue Saint-Jean pour le trajet vers l'est et la rue Richelieu pour le trajet vers l'ouest.

La Ville de Québec avait d'abord proposé la rue Lockwell, la côte Turnbull et la rue Saint-Olivier pour le trajet vers l'est et la rue Richelieu pour le trajet vers l'ouest (pour plus de détails, lire la proposition du comité Aménagement urbain du Compop à www.compop.net/velo). La conseillère Chantal Gilbert a accueilli la proposition du Compop avec enthousiasme et la Ville a accepté de l'étudier. Depuis, les principaux intéressés ont commencé à prendre position.

Le 8 octobre dernier, l'Assemblée de fabrique de la paroisse a exprimé par écrit son opposition au choix du côté gauche de la rue Saint-Jean pour le trajet vers l'est. Carole Jacques Savaria, marguillière, et le curé Pierre Gingras, expliquent : « Nous exerçons depuis de nombreuses années un droit de stationner entre les rues Sainte-Claire et Philippe-Dorval (autrefois Racine), à l'occasion des services religieux, des funérailles, des mariages, des baptêmes, des concerts et des autres activités. Cette

dérogation fut officialisée dans le cadre d'une entente avec la Ville de Québec en 2007. »

L'Infobourg a rejoint les principaux intéressés pour connaître leur opinion sur le tracé vers l'est. Au téléphone, Étienne Grandmont, directeur général d'Accès Transport Viable, dit préférer les rues Lockwell et Saint-Gabriel pour le trajet vers l'est, même si ce trajet obligerait les cyclistes à rouler à contresens des automobilistes.

Le conseil d'administration de l'Association des gens d'affaires du Faubourg (AGAF) étudiera la proposition du Compop en mars et prendra position. Si l'AGAF réussit à trouver un consensus, elle le fera connaître aussitôt, affirme Catherine Noiseux, sa porte-parole.

Le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, quant à lui, veut consulter en avril ou mai des représentants d'organismes du quartier (le Compop, la Fabrique, l'AGAF et Accès Transport Viable) avant de prendre position. Willem Fortin, du conseil de quartier, se dit interpellé par les options Saint-Jean et Saint-Gabriel. La rencontre aura lieu en l'absence du public.

Ces consultations diverses serviront à préparer la prochaine

Vélo boulevard ou corridor cyclable?

(AL) Selon l'Office de la langue française, l'expression « vélo boulevard » est un calque de l'expression *bike boulevard*. L'Office recommande plutôt l'emploi de « corridor cyclable » et c'est cette expression qui apparaît maintenant dans les textes et sur le site Internet de la Ville de Québec.

La Ville définit le corridor cyclable comme « une voie cyclable dont l'aménagement dans une rue à faible débit et à vitesse automobile réduite est optimisé pour les cyclistes ». Les aménagements comprennent : un tracé rectiligne, une signalisation et un marquage au sol distinctifs, des mesures d'apaisement de la circulation pour réduire le transit automobile (interdiction de virage, par exemple).

rencontre du comité de suivi du projet de corridor cyclable, qui aura lieu en avril ou mai, selon Hervé Chapon, conseiller en planification du transport au Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec. À cette occasion, la Ville fera connaître sa position sur la proposition du Comité populaire ainsi que les modifications éventuelles qu'on pourrait y apporter. Le comité de suivi, présidé par le conseiller François Picard, réunira le Comité populaire, Accès Transport Viable, le ministère des Transports, les conseils de quartier impactés par le projet ainsi que les conseillers des districts, dont Madame Gilbert.

Une affaire à suivre.

Saint-Jean-Baptiste: un écoquartier?

Par Nicolas Lefebvre Legault

Début janvier, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste a annoncé publiquement qu'il avait adopté un projet de vision d'écoquartier urbain et qu'il sollicitait la collaboration de la population du faubourg afin de réfléchir sur le contenu et la portée de celui-ci.

Pour le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, les gestes posés depuis sa création en 1993 s'inscrivent de facto dans une vision d'écoquartier. Selon l'organisme, ses actions favorisent la piétonnisation par la création d'espaces verts, de lieux de rencontre et d'une circulation automobile sécuritaire, valorisent la fonction résidentielle et le patrimoine bâti, et participent à améliorer la qualité de vie de la population résidente du quartier par les services de proximité. Le projet de vision d'écoquartier urbain Saint-Jean-Baptiste se veut donc un moyen d'officialiser ses valeurs et d'en débattre avec les résidentes, résidents, commerçantes et commerçants du quartier.

C'est la consultation publique relative au projet de construction sur l'îlot Irving qui a poussé le conseil de quartier à adopter cette stratégie. Malgré les divisions qui sont apparues dans le quartier sur l'occupation de cet espace, le conseil croit que certaines valeurs sont partagées. C'est pour connaître ces valeurs et dégager une vision permettant d'orienter l'acceptabilité de projets de développement dans le quartier que le conseil va de l'avant avec cette vision d'écoquartier.

Qu'est-ce qu'un écoquartier?

Un écoquartier est construit selon les principes du développement durable afin de réduire son empreinte écologique. Le développement est dit « durable » si « les composantes de l'écosystème et leurs fonctions sont préservées pour les générations présentes et futures ». Dans cette définition, les « composantes de l'écosystème » incluent, outre les êtres humains et leur environnement physique, les plantes et les animaux.

Les personnes intéressées à commenter le projet de vision peuvent le faire en personne lors des séances du conseil de quartier, par courriel à projet.ecoquartier.sjb@gmail.com, et en s'exprimant sur le blogue projetecoquartiersjb.blogspot.ca

Pour les êtres humains, le concept sous-entend l'équilibre dans la satisfaction des besoins essentiels : conditions économiques, environnementales, sociales et culturelles d'existence au sein d'une société. »

Selon le site Web de la Ville, voici quelques critères qu'un écoquartier doit rencontrer :

- Une architecture innovatrice et durable;
- Une diminution de la consommation d'eau potable et la gestion des eaux de pluie;
- L'utilisation de nouvelles technologies pour l'efficacité énergétique;
- L'aménagement d'espaces verts et la plantation d'arbres afin de contrer les îlots de chaleur;
- Une gestion intégrée des matières résiduelles;
- Une mixité des fonctions;
- La promotion du transport actif.

Le Compop et les écoquartiers

(NLL) Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) s'intéresse aux écoquartiers depuis un certain temps déjà.

Il est intervenu à maintes reprises sur la question au cours des deux dernières années (que ce soit comme groupe du FRAPRU, au sein d'une Coalition régionale aujourd'hui dissoute ou à titre d'organisme).

Selon le Compop, il manque pour l'instant dans les propositions du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste un élément central à l'« écoquartier urbain » : la dimension sociale. Le Compop ainsi que plusieurs autres acteurs revendiquent l'inclusion de 30 % de logements sociaux dans les « nouveaux » écoquartiers.

Cela doit s'appliquer également au cas du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Pourquoi 30 % ?

Cette cible de 30% a été déterminée à l'origine par le conseil de quartier Saint-Roch pour garantir la mixité sociale atteinte dans ce quartier. Elle a depuis été reprise un peu partout sur le territoire de la ville. Il s'agit d'un juste milieu entre la proportion historique de logements sociaux dans les quartiers centraux et les besoins rencontrés sur le terrain. Cette cible est juste assez ambitieuse pour maintenir l'équilibre au centre-ville et répondre aux besoins des anciennes villes de banlieues.



La rue Saint-Gabriel au printemps: coops, condos, verdure... et chars « bobo ».

La vision du conseil de quartier

Le projet de vision de l'écoquartier urbain Saint-Jean-Baptiste, adopté le 13 novembre dernier, définit le quartier comme suit :

- Un quartier reconnu à titre d'écoquartier par ses citoyens et par les instances gouvernementales pour ses attributs existants reliés au transport actif, aux commerces et aux lieux de travail de proximité, à la mixité de sa population et pour les choix énergétiques de ses résidentes et résidents, dont la plupart utilisent l'électricité pour le chauffage, une énergie propre et renouvelable;
- Un quartier qui reconnaît la valeur de son patrimoine tangible et intangible et de son histoire, aspects incontournables de la culture locale sur lesquels repose l'acceptabilité sociale des projets proposés dans le quartier;
- Un quartier toujours en mouvement, qui aura trouvé les partenaires souhaitant développer les infrastructures urbanistiques pour améliorer sa qualité de vie et où le transport actif deviendra dominant, créant ainsi un levier moderne de développement économique;
- Un quartier habité par une population qui aura fait le choix de vivre dans le quartier pour la valeur de son patrimoine, de ses paysages urbains et parce qu'il s'agit d'un écoquartier. Par son engagement, la population contribuera à l'avancement du quartier, à sa qualité de vie et à son développement économique et touristique;
- Le quartier, nouvellement reconnu comme écoquartier, servira de projet-pilote exemplaire pour d'autres quartiers anciens.

Source : projetecoquartiersjb.blogspot.ca/

Courant alternatif
coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité



LE CRAC
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Une première en Haute-Ville

Par Yvon Boisclair

Il y a 37 ans, des résidentes et résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste mettaient sur pied la première coopérative d'habitation du quartier : la Coopérative du Faux-Bourg.

Comme pour toute coopérative, ils formèrent un conseil d'administration et une assemblée générale. Puis, ils déterminèrent un bâtiment à acheter et firent des démarches pour obtenir une subvention en achat-rénovation. Ils s'adressèrent à la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), organisme du gouvernement fédéral qui administre les programmes d'aide aux coopératives d'habitation (au provincial, ce sera plus tard la Société d'habitation du Québec).

L'aventure de la Coopérative du Faux-Bourg commença sur la rue Latourelle, aujourd'hui Maison Régis-Laurin. Au fil des années, des membres rejoignirent les fondateurs. Pour loger ses membres, la coopérative acheta des maisons dans le quartier. Lors de l'achat d'une nouvelle maison, elle logeait ses membres en attente de logement dans les appartements libres et intégrait au groupe les locataires qui désiraient devenir membres. S'ils refusaient, ils conservaient leur logement. C'est ainsi que la coopérative grandit et se retrouva en 2000 avec six propriétés, pour un total de 26 logements dans le quartier Saint-Jean Baptiste, sur les rues Latourelle, Lockwell, Sainte-Claire, D'aiguillon, Lavigueur et Saint-Augustin.

Pour conserver des coûts de loyer abordables, les rénovations des cinq premières maisons firent l'objet de nombreuses corvées de la part des membres : démolition, excavation, grattage des fenêtres, sablage des planchers, décollage des vieilles tapisseries, peinture des intérieurs et extérieurs, etc. Ces corvées renforcèrent l'esprit d'entraide entre les membres.

La gestion de la coopérative se fait par comités, tous sous la responsabilité du conseil d'administration.

Les comités de bloc (un par maison) font la liaison entre le conseil d'administration et les membres de l'immeuble, notamment pour le suivi budgétaire et l'entretien régulier de l'édifice, de la cour et des autres espaces communs.

Le comité de vie associative gère les demandes de logement, collabore à la sélection des membres, prépare le cartable des membres et met à jour les règlements de régie interne et l'historique de la coopérative.

Le comité Finances administre les finances de la coopérative.

Le comité Participation et communication fait circuler l'information à l'interne, développe et maintient le sentiment d'appartenance à la coopérative.

Le comité Entretien gère les immeubles de la coopérative, en collaboration avec le comité de bloc.

Chaque année, comme pour toute coopérative, l'assemblée générale élit le conseil d'administration et décide des grandes orientations. Tous les membres sont amenés à contribuer au bon fonctionnement de la coopérative.

Si la Coopérative du Faux-Bourg est âgée de 37 ans, cela est dû au travail incessant de ses membres au fil des années. Ils ont assumé leurs responsabilités de coopérants. C'est un exemple inspirant.

J.A. Moisan

La plus vieille épicerie en Amérique du Nord



L'épicerie J.A. Moisan vers 1930. De gauche à droite : M. James Beaudin, un commis (non identifié) et Joseph Elzéard Moisan.

Photo: courtoisie J.A. Moisan

Par Yvon Boisclair

L'épicerie J.A. Moisan est la plus vieille épicerie en Amérique du Nord, en ce sens qu'elle est la seule à avoir conservé le même nom depuis son ouverture en 1871.

Né en 1848, fils d'un charpentier, Monsieur Moisan fonda son épicerie en louant la bâtisse où on trouve aujourd'hui la Piazzetta. Il vécut deux incendies majeurs : celui du faubourg Saint-Louis en 1876 et celui du faubourg Saint-Jean en 1881. Cet incendie a brûlé le quartier à partir de la côte Sainte-Geneviève en allant vers l'ouest. Cependant, la bâtisse actuelle, que Monsieur Moisan acheta en 1885, fut épargnée.

À cette époque, il y avait plusieurs épiceries dans le quartier, en plus d'un marché : le marché Berthelot. En Basse-Ville, il y avait le marché Finlay. Monsieur Moisan a dû se spécialiser. Il opta pour le poisson, le thé et les importations en provenance de l'Angleterre.

Des bouleversements...

Décédé en 1927, il fut remplacé par son fils Joseph-Elzéar. À la suite de la crise de 1929, les années ont été très difficiles pour les commerçants. Malheureusement, comme pour d'autres, Joseph Elzéar a dû faire face à la faillite en 1939. C'est son beau-frère, Ernest Beaudin, qui a assuré sa succession. À cette époque, on vendait encore dans l'épicerie du poisson, du thé et des importations anglaises.

En 1978, l'épicerie fut achetée par trois associés, dont Monsieur Boris Maltais. Ce dernier mit en relief l'histoire de l'épicerie (archives, photos, objets, etc.) Au début des années 1980, ces propriétaires décidèrent d'agrandir l'épicerie en défonçant le mur qui séparait l'épicerie d'un autre local commercial. Ce côté est aujourd'hui celui de la charcuterie.

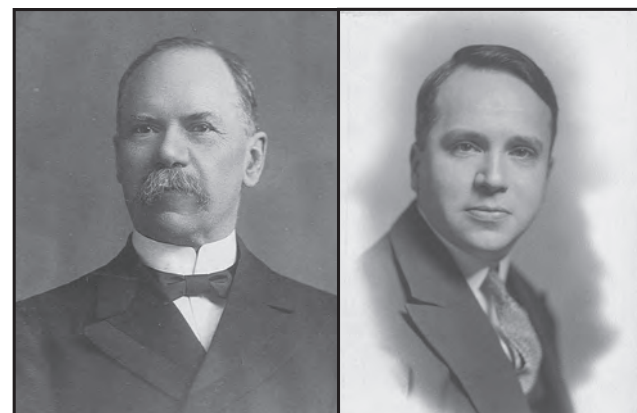
En 1989, l'épicerie change de mains. Les nouveaux propriétaires apportent des changements : cuisine pour confection de plats (salades, pizzas, etc.), service de traiteur et développement de l'importation.

... Et aujourd'hui

Après quelques années de difficultés, l'épicerie est reprise en main par les propriétaires actuels, Messieurs Clément et François Saint-Laurent et Madame Nathalie Deraspe. Ces derniers mettent fin au service de traiteur et développent les importations (de tous les continents), les produits du terroir québécois et les produits biologiques. Près du comptoir de la charcuterie, ils installent des tables pour faire un petit café.

En plus de l'épicerie, il y a à l'étage une auberge qui peut accueillir quatre personnes. On y sert le déjeuner. La décoration et le mobilier de cette auberge datent du XIX siècle. On se croirait dans un musée, à l'exception qu'il est habité.

En 1871, l'épicerie était déjà en partie une épicerie fine à cause de ses importations venant de l'Angleterre. En 2013 on y vend des importations de tous les coins de la planète. Les propriétaires ont respecté cette tradition d'épicerie fine en l'adaptant aux nouvelles possibilités du commerce international. On peut dire que chez J.A. Moisan on trouve une tradition servie à la moderne.



Jean-Alfred Moisan, 1890, et Joseph Elzéard Moisan, 1920.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,

850, rue Saint-Jean

Le FRAPRU frappe encore!

Hausses de loyer 2013

« Il faut éviter d'aggraver le problème du non-paiement », dit le FRAPRU

Le FRAPRU réagit à la publication des outils de calcul de la Régie du logement pour la fixation des loyers en mettant en garde contre de nouvelles hausses qui ne pourraient qu'aggraver le problème d'incapacité de payer d'une partie grandissante des locataires.

Selon le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant, « de très nombreuses personnes et familles sont tout simplement incapables de subir la moindre hausse de loyer, sans couper encore davantage dans leurs autres besoins essentiels et sans accroître le risque de se faire évincer pour non-paiement de loyer. »

Il souligne qu'en 2011-2012, le nombre de causes pour non-paiement de loyer introduites ou relancées à la Régie du logement a atteint le nombre record de 47 049. Il s'agit d'une augmentation de 3,2 % par rapport à l'année précédente et de 17,8 % par rapport à 2000-2001, au moment où s'est amorcée une longue pénurie de logements locatifs.

Même si le dernier Rapport sur le marché locatif de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) montre

que les augmentations de loyer ont un peu ralenti en 2012, le FRAPRU estime que le mal est déjà fait. Ainsi, à l'échelle du Québec, le loyer mensuel moyen d'un logement de deux chambres à coucher est passé de 495 \$ en 2000 à 681 \$ en 2012, soit une hausse de 37,6 %. Dans la région métropolitaine de Québec, l'accroissement a été de 43 %, alors qu'il a atteint 39,7 % dans celle de Montréal.

Le FRAPRU ajoute que les hausses de loyer demeurent plus importantes dans les régions où la pénurie sévit encore très durement. Ainsi, au cours des deux dernières années seulement, le loyer moyen a augmenté de 8,2 % à Sept-Îles, de 6,2 % à Amos et de 5,6 % à Rouyn-Noranda, autant de villes où le taux de logements locatifs inoccupés est à peine supérieur à 0 %.

Refuser est un droit

Pour éviter que le problème ne s'aggrave encore davantage, l'organisme national recommande aux locataires de refuser toute augmentation de loyer qui leur semble exagérée en regard des indices fournis par la Régie du logement.

Selon François Saillant, « contrairement à ce que laissent encore croire des propriétaires, les locataires ont le droit de refuser la hausse de loyer demandée, tout en conservant leur logement actuel ». Il ajoute que les propriétaires ont alors le choix de s'adresser à la Régie du logement pour faire fixer le loyer ou de s'asseoir avec le locataire pour négocier une augmentation plus raisonnable.

Pour 2013, la Régie du logement en arrive aux estimations de hausses suivantes, celles-ci pouvant être plus élevées dans les cas de travaux de rénovation majeurs ou d'augmentations de taxes municipales ou scolaires :

Logements chauffés par les locataires : 0,9 %

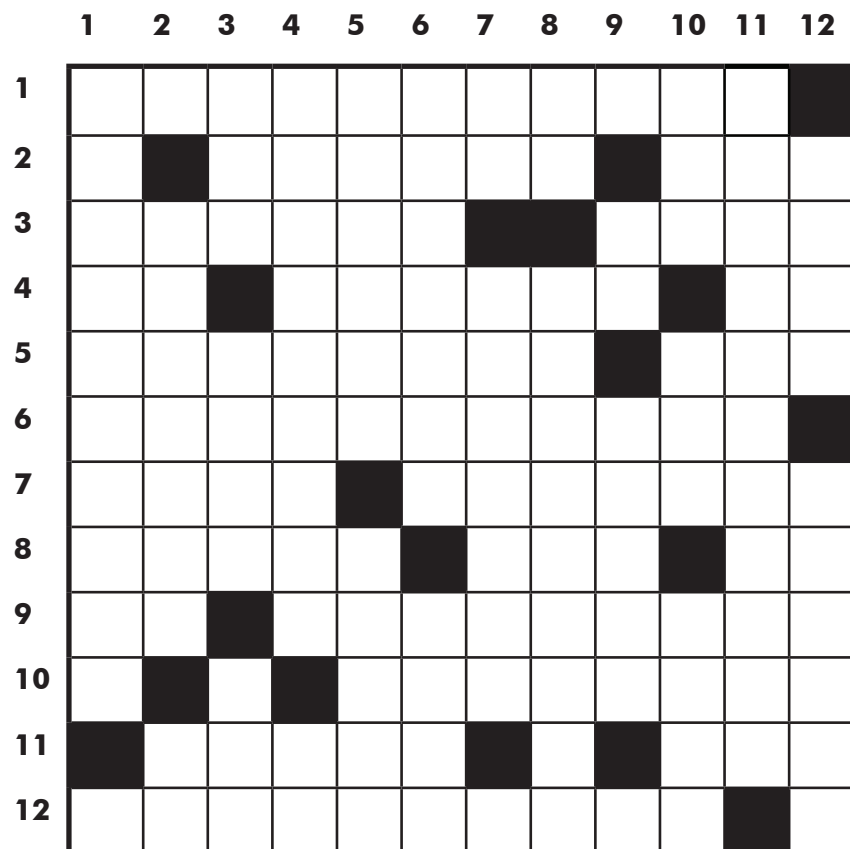
Logements chauffés par les propriétaires

À l'électricité : 0,9 % Au gaz : 0,2 % Au mazout : 1,7 %

Pour aider les locataires à se faire une idée plus précise, le FRAPRU leur conseille de s'adresser au comité logement ou à l'association des locataires de leur région, ville ou quartier. Dans le faubourg, il s'agit du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, qui est joignable au numéro suivant : 418-522-0454.

MOTS CROISÉS - Mars 2012

Par Agathe Légaré



HORIZONTALEMENT

- 1- Rue qui relie la Grande Allée et le boulevard René-Lévesque (de la ...).
- 2- Voisin du crocodile (ou surnom du politicien Silvio Berlusconi) – Posséda.
- 3- Origine d'une information – Époux et non conjoint de fait.
- 4- Strontium – Culte d'adoration qui n'est rendu qu'à Dieu seul – Métal précieux.
- 5- Capitale de l'Alberta, et donc du Canada? – Bain tourbillonnant.
- 6- Voie de circulation comme la rue Sainte-Claire, où se côtoient piétons, cyclistes et automobilistes (deux mots).
- 7- Arbre emblème de la ville de Québec (avant d'être attaqué par une terrible maladie hollandaise) – Hardiesses insolentes.
- 8- Cinéaste italien maître du western spaghetti – Saint-Joseph ou Titicaca – Nickel.
- 9- Existes – Fixe ou portable.
- 10- Modes de gouvernement et d'administration.
- 11- Préparation culinaire très ou trop populaire – Point cardinal.
- 12- Nombre limite d'étudiants admissibles aux études dans certaines facultés de l'université.

VERTICALEMENT

- 1- Elles ont fait du bruit dans les rues du Québec au printemps 2012.
- 2- Déchets enlevés tous les lundis dans Saint-Jean-Baptiste – Fleuve d'Italie.
- 3- Bouclier – Note de service à une ou plusieurs personnes – Monnaie du Japon.
- 4- Rabotent – Saint.
- 5- Rit d'une manière méprisante ou stupide (passé simple) – Estonie.
- 6- Oubliera – Ville française au confluent du Rhône et de la Saône.
- 7- À toi – Os du genou (pluriel).
- 8- À la mode – Se dit de l'enfance qui a besoin de mesures éducatives particulières en raison d'un handicap.
- 9- Pronom personnel – Gaspille.
- 10- Roue d'une poulie – Aride – Néglige.
- 11- Françaises, Allemandes, Italiennes, Espagnoles, etc.
- 12- Fit partir le coup d'une arme à feu – Repos de l'après-midi.



Saison de printemps et été 2013, inscription en ligne:
www.lamauve.com 418-884-2888

Panier de produits locaux diversifiés, trois formules disponibles en deux formats
Goûtez la différence

Livraison en Haute-Ville, Limoilou, Ste-Foy, Lévis et Saint-Vallier



Manifestation à Québec pour l'égalité... en France

Par Florence Danner

Plus d'une centaine de manifestants ont bravé un froid intense à Québec ce dimanche 27 janvier pour soutenir la loi pour le mariage homosexuel en France. Français et Québécois se sont rassemblés devant le Consulat général de France à Québec dans une ambiance joyeuse et familiale pour soutenir le projet de loi sur le « mariage pour tous », qui autorisera le mariage et l'adoption entre des personnes du même sexe en France.

Le 27 janvier avait lieu la grande manifestation à Paris de partisans du mariage homosexuel, où entre 150 000 et 400 000 personnes ont défilé dans les rues. Cette mobilisation a eu des échos dans le monde entier, particulièrement au Canada, où 50 personnes se sont réunies à Ottawa, 150 à Québec, et 500 à Montréal.

« Aux parents gais, des enfants heureux », disait un panneau, ce qui souligne bien que l'homoparentalité est au cœur des revendications des personnes qui se sont déplacées. Certains Français vivant à Québec sont venus habiter ici pour jouir d'une législation plus équitable pour les homosexuels. Comme Jeanne, ils sont venus ici pour fonder une famille, ce qui leur aurait été impossible en France. Un déchirement dénoncé sur une pancarte : « On ne veut pas avoir à s'expatrier pour avoir tous les mêmes droits. »

Le Canada, qui a autorisé le mariage et l'adoption pour tous les couples depuis 2005, devrait servir d'exemple pour la France, où le projet de loi a suscité de nombreuses craintes infondées. La procréation médicalement assistée (PMA) est aussi accessible à toutes les femmes, alors qu'elle a été retirée du projet de loi français à la suite de nombreuses controverses.

Des associations québécoises ont fortement participé à la mobilisation. Olivier Poulin, directeur général de GLBT Québec /Lutte à l'homophobie a déclaré : « Nous sommes très fiers de la participation des membres de la communauté GLBT de Québec, qui ont bravé le froid en grand nombre pour manifester leur solidarité envers les personnes GLBT de France et pour prouver aux détracteurs du mariage et de l'adoption des conjointes et conjoints de même sexe en France que ce n'est pas le chaos au Québec depuis que le mariage et l'adoption pour tous et pour toutes ont été légalisés ici il y a plusieurs années. »

Cœurs et pancartes ont fleuri devant le Consulat, où des Québécoises et Québécois « solidaires » appuient la France un peu « à la traîne », de mariée bien sûr. De plus, les homosexuels présents s'engagent : « Vous nous faites des homos, on vous fera aussi des hétéros » et « Avec deux papas pd, plus d'enfants mal habillés! », c'est promis!




Cœurs et pancartes ont fleuri devant le Consulat, où des Québécoises et Québécois « solidaires » ont appuyé la France un peu « à la traîne », de mariée

« Il faut que les personnes homosexuelles qui le souhaitent puissent bénéficier du mariage. Le mariage est un acte laïc en France. Il doit être ouvert à tous! », a déclaré Jérôme Spaggiari, président de Français du Monde Québec et Atlantiques, une association qui travaille avec les Français expatriés.

Une ambiance festive animait les manifestants, qui ont entonné une ballade sur l'air de « Champs-Élysées », de Joe Dassin : « Oui au mariage gai! À Québec ou à Paris, sous la neige ou sous la pluie, on veut tous se mobiliser pour l'égalité! ». Et ce n'était plus « Les copains d'abord » de Brassens, mais bien « Le mariage d'abord! », et dans la bonne humeur! Les manifestants ont unanimement condamné les propos et comportements homophobes que ce débat a suscités en France. Sophie, hétérosexuelle, est venue par solidarité : « J'ai beaucoup d'amis homosexuels. Je voudrais simplement qu'ils aient les mêmes droits que moi et qu'on les laisse vivre heureux. »

Fabien Marianne, secrétaire de la section PS de Québec, a insisté sur la nécessité de ce rassemblement :

« C'est important de se mobiliser tant que le projet de loi n'est pas devenu une loi et aussi de répondre à ceux qui se sont mobilisés contre. Je suis très content de voir qu'autant de personnes ont répondu à l'appel. Un pari réussi donc, malgré le froid glacial : la bonne humeur et les chants des manifestants ont réussi à réchauffer le cœur des personnes présentes à Québec, mais aussi celui des homosexuels qui aspirent à plus de droits de l'autre côté de l'Atlantique. »



Michel Yacoub

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Le Fonds de solidarité des groupes populaires présente :

Le Prof Lauzon fait l'humour!

Formule 5 à 7
21 mars 2013
Petit Impérial
Entrée 25\$

Billets en vente en ligne au www.fsgppq.org
ou au Comité populaire (tél.: 418-522-0454)



Invité
Léo-Paul Lauzon



Tabagie St-Jean

info@tabagiestjean.com

620, rue St-Jean T : 418.522.5923
Québec QC F : 418.522.3239
G1R 1P8

Revues du monde et ... bières

Monument en hommage aux femmes en politique

Par Agathe Légaré

L'Assemblée nationale se paie un joli clin d'œil! Depuis décembre, sur la Grande Allée, à quelques pas de la statue du misogynne Maurice Duplessis, se dresse un monument de bronze qui met en lumière la contribution exceptionnelle de quatre pionnières de la vie démocratique du Québec.

Ces femmes, reliées dans un mouvement de marche vers l'avant, sont, de gauche à droite, Marie Lacoste Gérin-Lajoie (1867-1947), Idola Saint-Jean (1880-1945), Thérèse Forget-Casgrain (1896-1981) et Marie-Claire Kirkland (1924 -). Les trois premières ont milité pour le droit de vote et d'éligibilité des femmes avant l'adoption de la loi par l'Assemblée alors législative du Québec, le 25 avril 1940. Madame Kirkland, de son côté, a été la première femme élue députée, en 1962, et la première à devenir ministre. C'est elle qui a déposé et fait adopter en 1964 la Loi sur la capacité juridique des femmes mariées.

Le Monument a été réalisé par le sculpteur Jules Lasalle, qui a déjà créé des statues rendant hommage à Marguerite Bourgeoys, à Catherine de Saint-Augustin et au premier ministre Robert Bourassa.

L'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, la Ville de Québec et le Conseil du statut de la femme ont travaillé de concert pour permettre l'érection de ce monument.



De gauche à droite : Marie Lacoste Gérin-Lajoie (1867-1947), Idola Saint-Jean (1880-1945), Thérèse Forget-Casgrain (1896-1981) et Marie-Claire Kirkland (1924 -).

8 mars 2013

Journée internationale des femmes

Organisée par la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes de Québec



18h00 Marche festive (mixte)

Départ de l'École de Joaillerie
(299, 3^e Avenue)
(coin 3^e Avenue et 3^e Rue) (M 801)

19h30 Soirée de solidarité (non mixte)

Gratuit Club social Victoria
(170 du Cardinal-Maurice-Roy) (M 801)

Rires, danse et animation féministe !

Pour informations ou en cas de tempête: 418-622-2620

Découvrez La Moisan

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

699, rue Saint-Jean, Québec
418-522-0685

L'INFO BOURG GRATUIT

À ne pas manquer !
Dossier spécial du FRAPRU
La ville change
À lire en page 13

Un projet pour sauver l'église Saint-Jean-Baptiste
Par Agathe Légaré

Une quincaillerie, une fierté
À lire en page 6

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste publie **L'Infobourg**, un journal de quartier qui diffuse une information de qualité sur les enjeux locaux et les questions d'actualité. Ce faisant, il favorise aussi la prise de parole citoyenne.

418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Condos : la Ville de Québec laisse tomber les locataires dit, le BAIL

Dans le but de dénoncer le nombre croissant de conversions de logements locatifs en copropriétés (condominiums) à Québec, des locataires ont manifesté le 30 janvier devant le Bureau de l'arrondissement La Cité-Limoilou, où sont situés les locaux de la responsable de l'habitation au municipal, Madame Chantal Gilbert. L'action, organisée par le Bureau d'animation et information logement (BAIL), visait à dénoncer le laxisme de la Ville de Québec, qui a assoupli sa réglementation encadrant la conversion des logements locatifs en copropriétés divisées.

Un moratoire yo-yo

Depuis le printemps 2010, l'Administration Labeaume joue au yo-yo avec le moratoire sur la transformation de logements locatifs en copropriétés. En moins de trois ans, la Ville a annulé la reconduction du moratoire (entre le 1er avril et le 7 septembre 2010), l'a adopté à nouveau (7 septembre 2010), l'a renforcé (20 décembre 2010) et, enfin, l'a assoupli (17 octobre 2011).

Durant cette période, environ 500 logements locatifs ont été convertis à Québec, dont la moitié depuis l'assouplissement réglementaire du 17 octobre 2011. Ce nombre étant un record à Québec depuis la fin des années 1980, le BAIL a couronné la conseillère Chantal Gilbert et le maire Régis Labeaume respectivement « Reine des conversions » et « Roi du condo ».

Les impacts de la conversion

Le BAIL déplore les conséquences de ces nombreuses pertes de logements locatifs. En facilitant les conversions, la Ville de Québec accentue la gentrification des quartiers populaires et fait la part belle à la spéculation immobilière. Les quartiers Limoilou et Saint-Sauveur sont ceux où le phénomène s'est le plus produit. Il faut aussi noter que près de la moitié des immeubles convertis appartiennent à des corporations. De façon générale, le prix des unités mises en vente dépasse largement la valeur foncière des immeubles où elles sont situées.

Les locataires, principalement celles et ceux à faible revenu, sont touchés par la conversion de logements locatifs en copropriétés. Les locataires en place dans les immeubles convertis ainsi que ceux qui vivent dans les secteurs touchés verront leur loyer augmenter en flèche. La hausse des dépenses (taxes municipales, assurances, etc.) due à l'augmentation de l'évaluation foncière, provoquée inévitablement par une vague de transformation en condominiums, est assumée par les locataires.

De plus, faciliter les conversions signifie ouvrir la porte aux situations de harcèlement. Puisqu'il est plus payant de vendre un condo inhabité, les propriétaires n'hésitent pas à utiliser des méthodes douteuses pour se débarrasser des locataires en place.

Enfin, dans un contexte de crise de logement tel que vécu à Québec, les assouplissements apportés au moratoire contribuent à aggraver une situation déjà problématique. La perte d'unités locatives diminue d'autant les choix pour les ménages qui n'ont pas les moyens de se payer un condominium.

Assurer une meilleure protection du parc locatif

Le BAIL croit qu'il est essentiel de mieux protéger le stock de logements locatifs. Selon lui, la conversion de logements locatifs en condos devrait être interdite. Le groupe populaire de défense des droits des locataires a conclu son action devant le Bureau d'arrondissement La Cité-Limoilou en interpellant la Ville de Québec pour qu'elle mette en place un véritable moratoire qui protège mieux le parc locatif.



Une première pour Agnès Maltais

(NLL) Une soixantaine de personnes sont allées manifester devant le bureau d'Agnès Maltais le 4 mars dernier. Les militantes et les militants du Front commun des personnes assistées sociales, sont furieux : « La ministre Agnès Maltais s'était engagée auprès de nous à augmenter les revenus des personnes seules à l'aide sociale ». Les groupes ont été consternés d'apprendre que le gouvernement comptait plutôt amoindrir le revenu de milliers de personnes seules et de familles. Le Front commun souligne qu'il s'agit des coupes à l'aide sociale les plus drastiques de la décennie. Une délégation a rencontré le personnel politique de la ministre, sans grands résultats. Les militantes et les militants des groupes populaires n'entendent pas en rester là.

D^{re} *Laurence Bourgeois-Dumas*
Chiropraticienne D.C.



Vous êtes-vous déjà demandé si la chiropratique pouvait vous aider?

- | | | |
|----------------|--------------------|-------------------|
| DOULEUR AU COU | DOULEUR MUSCULAIRE | « NERFS COINCÉS » |
| DOULEUR AU DOS | ÉPICONDYLITE | MIGRAINES |
| ARTHROSE | MAL DE TÊTE | TUNNEL CARPIEN |

418 569-9596

stationnement sur place, à l'arrière
1025, Grande Allée Ouest (Québec) Québec G1S 1E1

EXAMEN CHIROPATIQUE ET

RADIOGRAPHIES À 25\$ SUR

RENDEZ-VOUS AVEC

PRÉSENTATION DE CE COUPON

D^{re} *Laurence Bourgeois-Dumas*
Chiropraticienne D.C.

418 569-9596

1025, Grande Allée Ouest
Québec (Québec)
G1S 1E1

www.compop.net

Des projets Claire

La mission fondamentale du Comité populaire est de défendre les droits sociaux, économiques, politiques et culturels des résidentes et résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Réaménagement urbain

On dit que « chat échaudé craint l'eau froide », le moins que l'on puisse dire c'est que les résidentes et résidents du quartier ont été échaudés par des projets de réaménagement urbain ne tenant absolument pas compte de leurs besoins et des réalités du faubourg. Afin d'éviter le pire, les membres du comité sont particulièrement attentifs aux projets de développement urbain et interviennent lorsque nécessaire. De même, le comité fait aussi des propositions d'aménagement qui reflètent les aspirations des gens du quartier. Ainsi, le projet rue Saint-Claire partagée, qui vient de voir le jour, est né d'une initiative du Comité populaire et d'une mobilisation citoyenne échelonnée sur plus de sept ans.



«Une force dans le quartier»

Devenez membre | 780 rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9 | www.compop.net | 418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

MOTS CROISÉS Solution

1	C	H	E	V	R	O	T	I	E	R	E	
2	A		C	A	I	M	A	N		E	U	T
3	S	O	U	R	C	E			M	A	R	I
4	S	R		L	A	T	R	I	E		O	R
5	E	D	M	O	N	T	O	N		S	P	A
6	R	U	E	P	A	R	T	A	G	E	E	
7	O	R	M	E		A	U	D	A	C	E	S
8	L	E	O	N	E		L	A	C		N	I
9	E	S		T	E	L	E	P	H	O	N	E
10	S		Y		S	Y	S	T	E	M	E	S
11		P	E	S	T	O		E		E	S	T
12	C	O	N	T	I	N	G	E	N	T		E



LIRE

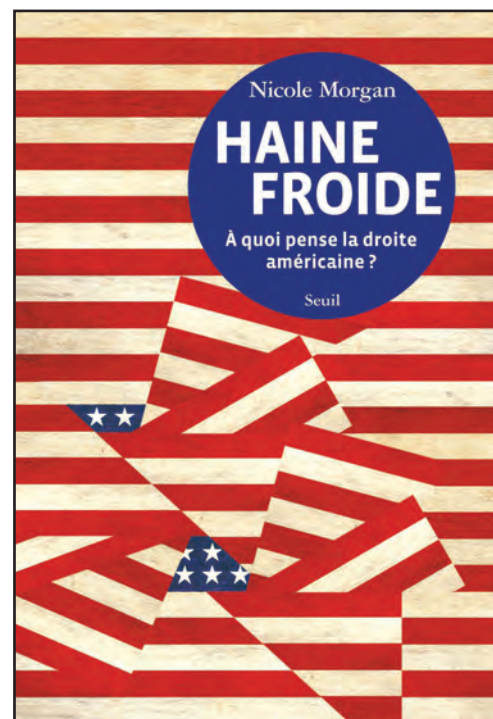
Droite américaine : et la haine se glaça

Par Agathe Légaré

Madame Nicole Morgan enseigne la philosophie au Collège militaire royal du Canada de Kingston. Sociologue, anthropologue et philosophe, elle est une progressiste inquiète. Elle a publié à l'intention des lecteurs européens un récapitulatif nécessaire sur l'idéologie, la propagande et les politiques de la droite américaine, de la théoricienne Ayn Rand au plus récent président du « laissez-faire les banques », Barack Obama.

L'ouvrage de Madame Morgan s'intitule *Haine froide. À quoi pense la droite américaine?*, publié en 2012 au Seuil. Il ratisse large et contient beaucoup de matériel déjà connu des observateurs canadiens et québécois de la politique américaine. Cependant, il est d'une lecture agréable et on peut y faire de belles découvertes. L'auteure expose par exemple la façon dont la droite utilise dans son vocabulaire la peur de l'obésité pour attaquer l'État (le « poids » de la dette ou de la bureaucratie, la nécessité de tailler « dans le gras », de réduire « la taille » de l'État), ou encore le rôle qu'ont joué Internet et les services de courtage en ligne dans l'appauvrissement de la classe moyenne.

Madame Morgan veut alerter les Européens sur les dérives actuelles des États-Unis. Elle évoque avec nostalgie l'ancien président Franklin Roosevelt. Ce dernier, paraît-il, aimait être détesté des banquiers qu'il considérait comme des escrocs. Il leur en a fait baver dans les années 1930 et aurait déclaré : « J'accueille à



bras ouverts leur haine ». Elle aimerait qu'Obama en fasse autant, mais elle n'y croit pas vraiment. Nous non plus d'ailleurs.

Morgan, Nicole. *Haine froide. À quoi pense la droite américaine?*, Paris, Seuil, 2012, 260 pages.

Ce livre peut être emprunté gratuitement dans le Réseau des bibliothèques de la ville de Québec.

**DEVENIR MEMBRE,
C'EST CONTRIBUER
À CHANGER LES CHOSES
DANS NOTRE MILIEU.**



Depuis 1908, la Caisse populaire Desjardins de Québec joue un rôle important dans le développement économique, culturel et social du Faubourg Saint-Jean-Baptiste et Vieux-Québec.

 **Desjardins**
Caisse populaire
de Québec

DEUX ADRESSES, UNE SEULE CAISSE

550, rue Saint-Jean
19, rue des Jardins
Téléphone : 418 522-6806

desjardins.com/caissedequebec

L'autre visage de Québec

Un dossier des groupes membres du FRAPRU à Québec

À en croire les médias et les politiciens, Québec va bien. Presque trop bien. Les emplois sont nombreux, les propriétés prennent de la valeur, les mises en chantier sont abondantes.

Le dossier que vous avez entre les mains a été construit à partir des présentations de 22 organismes et d'une douzaine de locataires de la région qui ont accepté de témoigner le 5 novembre dernier lors du passage à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement. Vous y découvrirez l'autre visage de Québec. Celui d'une ville aux prises avec une pénurie de logements locatifs depuis plus de dix ans, une spéculation galopante et une surabondance de condos. Une ville où les pauvres se font tasser dans les coins et où il est de plus en plus difficile de faire respecter le droit au logement.



Haute-Ville / Basse-Ville (Photo : Marc Boutin)

Un exercice exceptionnel

La Commission populaire itinérante sur le droit au logement, réunie à l'initiative du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), était composée de 14 commissaires indépendants issus de divers milieux (universitaires, juristes, militants et militantes). Elle a enquêté sur le terrain dans les 17 régions administratives du Québec du 12 octobre au 23 novembre dernier et a entendu quelque 360 témoignages de locataires et de groupes intéressés par les enjeux d'habitation et d'itinérance. À Québec, les commissaires étaient Simon Tremblay-Pepin, Martin Gallié et Shirley Roy. Un rapport très attendu sera déposé à l'Assemblée nationale, à la Chambre des communes et à la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit au logement au printemps 2013. Un documentaire tourné pendant la Commission sera également lancé en mars.



• Pénurie envahissante

• On le sait, Québec vit une sévère crise du logement depuis plus de dix ans maintenant. Son taux de logements inoccupés n'a jamais dépassé 2 % depuis l'an 2000, alors que le taux d'équilibre se situe à 3 %. Ce que l'on sait moins, et que la diversité de groupes présents à la Commission populaire itinérante a permis d'illustrer, c'est que la pénurie affecte tout le monde, partout.

• Parmi les premiers groupes entendus se trouvaient le Syndicat des travailleuses et des travailleurs du Hilton et le Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches de la CSN. Selon eux, même les syndiqués des grands hôtels ont de la difficulté à se loger au centre-ville. Le logement accapare une part de plus en plus importante des budgets des familles. « On réfère les familles au sous-sol de l'église pour aller chercher de la bouffe », a relaté la coordonnatrice du Centre-famille Haute-Ville, précisant que sans la construction de nouveaux logements sociaux, le centre-ville risque de changer profondément.

• Conséquences pour les locataires

• Selon le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, la pénurie amène les locataires à composer avec des situations qui auraient été inacceptables il y a quelques années, par exemple accepter des hausses de

loyer abusives de peur de perdre son logement.

La pénurie force aussi les locataires à trouver de nouvelles stratégies pour arriver à payer le loyer, comme vivre en colocation. Une militante du Centre des femmes de la

Basse-Ville témoigne : « J'ai un revenu de 904,13 \$ par mois, mon loyer est de 509 \$ et je paie 90 \$ à Hydro. Si j'avais pas de colocataire, ça ne serait pas possible d'arriver. » La colocation allume souvent un voyant rouge à l'aide sociale et peut mener à une coupure pour partage de loyer. Cette même militante a

ainsi dû se rendre jusqu'au tribunal administratif pour démontrer à l'aide sociale, qui voulait lui imposer une réduction pour partage de logement, que son colocataire était bel et bien un coloc et non un conjoint de fait.

La pénurie de logement locatif ne frappe pas qu'au centre-ville. Urb'action, un comité de mobilisation citoyenne dans le secteur de Sainte-Foy-Sillery, est venu témoigner qu'en raison du prix élevé des logements dans leur secteur, les personnes doivent fréquemment couper dans leurs autres besoins essentiels.

La Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) a également révélé qu'elle s'inquiétait sérieusement de l'avenir du parc de logements à coût accessible pour les étudiants à proximité des grands campus de l'ouest de la ville.

43%

d'augmentation

Douze ans de crise du logement auront eu un impact majeur sur les hausses de loyers dans la région de Québec. On parle de 43 % de hausse entre 2000 et 2012, une croissance presque deux fois plus rapide que les revenus pour la même période.

L'autre visage de Québec... un dossier du



et de ses groupes membres à Québec

Urgences sociales

Contrairement à la croyance populaire, la pauvreté est présente sur l'ensemble du territoire de la ville de Québec, tant dans les quartiers centraux que dans les banlieues et touche environ 10 % de la population. Des groupes de la plupart des quartiers sont venus témoigner essentiellement de la même réalité : les loyers sont partout trop chers et les gens n'arrivent pas. Il manque cruellement de logements sociaux. Sous ce portrait général se trouvent toutefois des situations spécifiques qui relèvent carrément de l'urgence sociale.

Itinérance

« Avoir accès au logement est difficile pour monsieur et madame tout le monde, imaginez pour une personne itinérante » : c'est ainsi que débutait le témoignage du RAIQ. Plusieurs groupes du secteur de l'itinérance sont venus témoigner. Il n'y a qu'à écouter le directeur de Lauberivière pour constater l'ampleur du phénomène de l'itinérance à Québec. Cet organisme aide à lui seul plus de 5 000 personnes par année et en héberge 2 000, dont la moitié n'est venue qu'une fois. Selon lui, la situation actuelle alimente l'exclusion et précipite des gens dans l'itinérance. Pire, les efforts de réinsertion sont fréquemment compromis par le coût exorbitant des loyers. À Lauberivière, lorsque les gens réussissent à se loger, il n'est pas rare de les voir continuer de fréquenter la ressource parce que le loyer accapare une part démesurée de leur revenu.

Par ailleurs, le RAIQ dénonce l'exploitation dont sont souvent victimes les personnes les plus vulnérables. Par exemple, certains propriétaires interceptent le chèque d'aide sociale de leur locataire, le changent, se payent en loyer... et gardent une part pour le service rendu.

Pauvreté

Les personnes seules sont les grandes oubliées des politiques de lutte à la pauvreté des dix dernières années. Selon une enquête de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC), plus de 60 % des demandes de logement social à Québec sont déposées par des personnes seules. Au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, on note que les locataires qui ne peuvent compter que sur un seul revenu sont complètement largués par le marché privé.

Le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale (CSSS) observe que les problèmes de logement ne touchent pas une population ou un secteur particulier. En fait, on remarque plutôt une progression de la défavorisation dans les anciennes villes de banlieue réputées plus cossues, ce que confirme Urb'action. Ce comité note que dans la Cité Universitaire, à Sainte-Foy, les locataires consacrent en moyenne 40 % de leur revenu au logement.

Discrimination et déni de droits

La crise du logement permet aux propriétaires d'être particulièrement sélectifs dans le choix de leurs locataires, un ancien itinérant soulignant même que l'apparence physique jouait un rôle non négligeable lors d'un entretien de location.

Selon plusieurs témoignages, le contexte de rareté amène les propriétaires à être encore plus restrictifs. Cette discrimination est aussi le lot des personnes vivant avec une déficience intellectuelle ou physique et des personnes vivant avec un problème de santé mentale grave, ont souligné le Mouvement Personne D'Abord du Québec métropolitain et la Coalition pour le développement du logement social en santé mentale. « Le privé ne veut pas de la population qui a un problème de santé mentale grave », ce qui fait que ces personnes sont nombreuses à vivre de l'instabilité résidentielle, affirme la Coalition. Selon le Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ), bien des propriétaires privés supposent que les gens à très faible revenu ne seront tout simplement pas capables de payer le loyer et refusent donc de leur louer. Les personnes ayant un endettement important ou n'ayant pas de carte de crédit ne passent pas aux enquêtes de crédit et se voient donc refusées. Souvent, elles doivent louer au mois et sans bail, ce qui « donne le gros bout du bâton aux propriétaires ».

Atteintes à la dignité

Moins connues et souvent plus taboues, des situations portant atteinte à la dignité des personnes et à leur sécurité d'occupation ont été portées à l'attention des commissaires. Une locataire a témoigné de la violation de sa vie privée par son propriétaire qui se permet régulièrement d'entrer chez elle en son absence, sans l'aviser. « Je ne me sens pas chez moi dans mon logement et je ne me sens pas en sécurité non plus. J'aimerais bien avoir un propriétaire qui respecte lui aussi sa partie du contrat et qui ne passe pas son temps à agir comme s'il était au-dessus des lois », a-t-elle dit. Plusieurs groupes de femmes, dont Rose du Nord, un regroupement de femmes sans emploi, ont pour leur part dénoncé la situation vécue par certaines femmes à faible revenu à qui des propriétaires demandent des faveurs sexuelles en échange du loyer. Plusieurs locataires ont souligné que se défendre contre les abus des propriétaires n'est pas simple et ne va pas sans risques. « C'est presque un job à temps plein de défendre ses droits quand on a de sérieux problèmes de logement », s'est exclamé un locataire qui a mené une longue bataille juridique contre un propriétaire délinquant. Selon lui, l'aide des groupes communautaires est essentielle pour ce type de démarches, d'autant que les propriétaires ne reconnaissent pas facilement leurs torts et s'engagent parfois dans des guérrillas juridiques farfelues, ou font subir carrément du harcèlement ou des représailles.

À venir en mars

Un film de Aude Leroux-Lévesque et Sébastien Rist



AU PIED DU MUR

Parcours d'une commission populaire sur le logement

Projection publique à Québec, date à venir, restez à l'affût.



Photo : Marc Boutin

Des condos qui poussent comme des champignons

La gentrification des quartiers centraux et le fait que les gens des classes populaires « se font chasser » préoccupent plusieurs organismes de la région.

En plus de mentionner le peu de nouvelles constructions de logements locatifs, plusieurs interventions ont dénoncé le fait que bon nombre de logements locatifs sont transformés en copropriétés indivises ou divisées. L'affaiblissement du règlement qui instaurait un certain moratoire depuis 2001 a été pointé du doigt par le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Un locataire du Vieux-Québec a d'ailleurs témoigné des tactiques utilisées par son nouveau propriétaire pour vider une maison de cinq logements et la transformer en condos. Plusieurs groupes, dont le Comité populaire, ont souligné que seules les coopératives d'habitation arrivent à faire contrepoids au marché du condo. Cependant, les terrains sont rares et il est difficile de faire de l'achat-rénovation de bâtiments existants au centre-ville compte tenu des contraintes actuelles du programme AccèsLogis.

En banlieue aussi

La spéculation n'est pas que le lot des quartiers centraux. Elle est aussi bien présente dans les banlieues comme Sainte-Foy et Beauport. La situation à Sainte-Foy a fait l'objet de quatre présentations. L'élaboration en cours du Programme particulier d'urbanisme (PPU) pour une partie de Sainte-Foy et le développement immobilier annoncé préoccupent particulièrement les groupes du secteur. Il y a également beaucoup de spéculation sur les terrains de l'Université Laval, comme l'a noté la Confédération des associations étudiantes de l'Université Laval (CADEUL). Le PPU de Sainte-Foy prévoit surtout la construction de condos de luxe. Or, qui dit développement de luxe dit hausse de la valeur foncière et donc hausse de taxes et de loyer pour

les blocs à appartements du secteur. La CADEUL est inquiète pour la population étudiante : va-t-elle subir de plein fouet la gentrification et s'appauvrir radicalement? Actuellement, il manque de logements étudiants et les demandes de la Confédération pour en inclure dans le PPU sont restées lettre morte auprès de la Ville de Québec.

Le Centre Femmes d'aujourd'hui, le Comité logement d'aide aux locataires (CLAL) et Urb'action ont quant à eux dénoncé la non-reconnaissance de la pauvreté dans l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge et des besoins en logement social. Entre 1987 et 2000, il n'y a eu aucune

construction de logements sociaux dans le secteur. Il y a donc beaucoup de rattrapage à faire, a dit le CLAL. Ce comité demande l'adoption d'un règlement obligatoire d'inclusion dénonçant du même coup le fait que pour l'instant, il ne se construit que « du condo, du condo et du condo ». « Il y a une insuffisance de logements sociaux, ont affirmé les groupes, mais la mixité ne fait pas partie des projets de la mairie. » Selon le Centre Femmes d'aujourd'hui, celle-ci semble plutôt perpétuer le

discours des administrations précédentes, comme celle de la mairesse Boucher, voulant qu'il n'y ait pas de pauvres à Sainte-Foy.

À Beauport aussi, « on voit des condos pousser comme des champignons », remarque l'ATI Giffard Montmorency. Ce regroupement d'organismes et d'individus se demande aussi pourquoi l'Arrondissement Beauport, qui n'est pourtant pas le plus riche, est celui où l'on trouve le moins de logements sociaux à Québec. La spéculation a beaucoup de conséquences et se traduit en pressions sur les locataires pour qu'ils et elles quittent les lieux, a dit le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, faisant notamment état de plusieurs cas de reprise de logement sous de faux prétextes.

« Il y en a, de beaux appartements, mais je n'ai pas les moyens de payer 900 \$ par mois ».

– Une locataire.

« Quand il y a des hausses de taxes foncières, c'est nous les locataires qui payons en bout de ligne. »

– Une locataire.

Gentrification?

La gentrification (du mot anglais *gentry*, « petite noblesse ») désigne le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit exclusif d'une couche sociale supérieure. Selon notre interprétation, la gentrification est différente de l'embourgeoisement. Dans le premier cas, on parle du remplacement d'une classe par une autre, alors que dans le second on parle de l'enrichissement graduel d'une population.



Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Un modèle essentiel, insuffisant... et imparfait

S'il y a un consensus qui se dégage du passage à Québec de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement, c'est sur l'importance du logement social. Tout le monde a souligné qu'il n'y en avait pas assez et qu'en conséquence, il fallait en construire plus. Un locataire a témoigné avoir attendu dix ans sur une liste d'attente de HLM ou d'autres logements subventionnés avant d'avoir finalement un logement dans une coopérative. « Il y a des condos, mais pas du logement auquel on aurait accès. Ça prend des logements sociaux », a dit une locataire « à petit budget » de la Haute-Saint-Charles.

La revendication du FRAPRU de construire 50 000 logements sociaux de plus au Québec sur cinq ans n'apparaît pas du tout radicale ou extravagante aux différents intervenants de terrain. Le coordonnateur de la Coalition pour le développement du logement social en santé mentale explique : « Il y a un besoin urgent de 1 000 unités subventionnées à Québec pour les personnes avec des problèmes de santé mentale grave. Il se construit 400 unités par année à Québec, dont 200 unités subventionnées. 10 % de ces unités sont réservées pour la santé mentale, ce qui représente 20 unités par an. Ça prendrait donc 50 ans pour pallier les besoins les plus urgents. Donc, oui, nous appuyons la revendication du FRAPRU de 50 000 nouveaux logements sociaux. »

Critiques

Les groupes et les locataires n'ont toutefois pas épargné les différentes formules de logement social dans leurs critiques et ont amené plusieurs propositions pour l'améliorer. Ce qui ressort de nombreux témoignages entendus, c'est que l'Office municipal d'habitation de Québec (OMH) se comporte souvent comme un gros propriétaire immobilier. Les groupes de femmes, notamment, en avaient long à dire. Des militantes du Centre des femmes de la Basse-Ville soulignent qu'elles entendent autant d'histoires d'horreur de locataires du privé que de locataires de HLM. Dans le cas des HLM, les femmes disent que le processus de demande de logement est compliqué et que les règles ne sont pas toujours limpides. Elles revendiquent notamment le droit d'être accompagnées dans leurs démarches et lancent un cri du cœur : « Nous ne sommes pas des numéros ! » Du côté de Rose du Nord, les militantes revendiquent le droit de choisir leur logement, ce qui est impossible actuellement. Toutes s'entendent pour dénoncer la gestion bureaucratique de l'OMH et son manque de considération pour les situations personnelles vécues par les locataires, notamment au moment des transferts forcés de logement.

Le logement social « ordinaire » est peu adapté à des populations « extraordinaires ». Que ce soit le RAIQ, qui souligne que la moitié des personnes en situation d'itinérance ne rencontrent pas les critères pour avoir accès aux coopératives d'habitation et aux OSBL, ou la Coalition pour le développement du logement social en santé mentale, qui rappelle que les personnes avec des problèmes de santé mentale n'ont pas le profil recherché par ces types de logements, plusieurs groupes s'entendent pour dire qu'il faut recommencer à construire des HLM, mais aussi à développer de nouvelles formules d'habitation avec soutien communautaire. Le RAIQ lorgne du côté de la socialisation des maisons de chambre, tandis que la Coalition expérimente avec les coopératives de solidarité. Certains intervenants ont même souligné l'importance de permettre aux personnes de rester dans leur logement avec des suppléments au loyer privé (une revendication que le FRAPRU rejette par principe). « Les personnes avec des problèmes de santé mentale, par exemple, n'ont pas nécessairement envie de porter une étiquette de plus liée au type de logement qu'elles occupent », rappelait un intervenant.

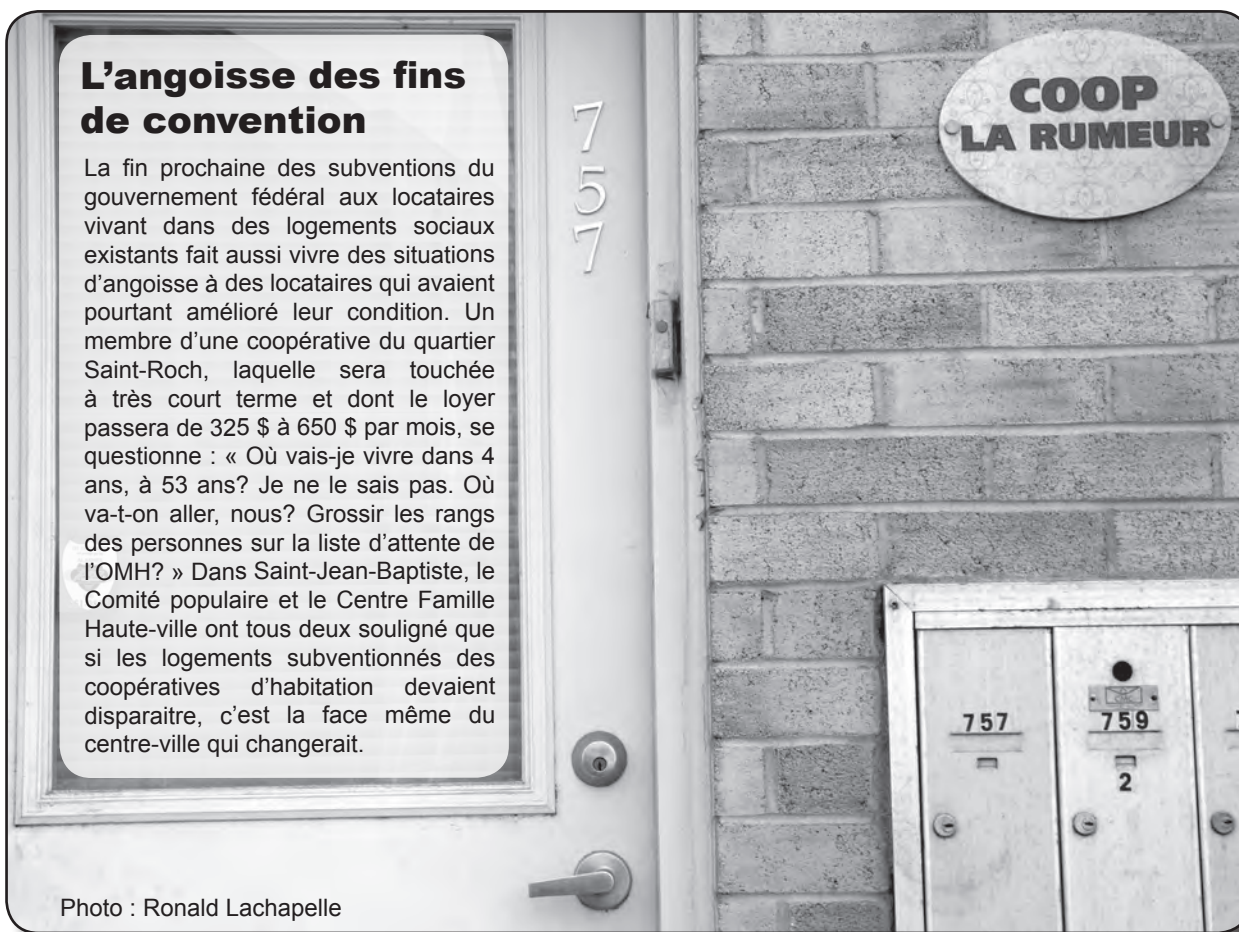
Formation

Un locataire ayant travaillé à la mise sur pied de deux coops a pour sa part parlé aux commissaires de l'importance d'améliorer le programme AccèsLogis et la mise en œuvre des projets. Selon lui, il faut éviter de faire des projets sans implication des locataires en amont. Il s'agit d'une source de problèmes pour nombre de coopératives conçues par des personnes qui, bien souvent, ne les habiteront jamais et dont les membres ont été sélectionnés après la construction des logements. Comme d'autres intervenants, la CDEC notamment, il a plaidé pour une meilleure formation donnée aux membres des coopératives avant l'entrée dans les logements et que cette formation soit obligatoire. « Une coop ce n'est pas juste une idée, mais une manière de gérer collectivement, de prendre le contrôle sur une dimension de sa vie ». Il a notamment dénoncé certaines normes et demandes des bailleurs de fonds qui font que les coops sont faites avec les matériaux « les plus chers possible », alourdissant ensuite le fardeau de l'entretien pour les coopératives.

La rareté des terrains Un obstacle majeur au développement

La rareté des terrains bien situés est une préoccupation récurrente, et ce, tant pour les groupes du centre-ville que pour ceux de Beauport et de Sainte-Foy. Bien que le développement du logement social soit nécessaire dans tous les secteurs, comme l'a rappelé une organisatrice communautaire au CSSS de la Vieille-Capitale, les difficultés pour développer des logements répondant à tous les types de besoins et dans tous les secteurs sont nombreuses.

En plus des difficultés à trouver des terrains, le phénomène du « pas dans ma cour » fait la vie dure aux projets de coopératives pour familles dans certains quartiers de banlieue, comme en a témoigné un groupe de citoyennes et de citoyens de la Haute-Saint-Charles. À l'origine d'un projet de coopérative pour personnes seules et familles, ce groupe a vu son projet remplacé par des logements pour personnes âgées en raison des préjugés du voisinage.



L'angoisse des fins de convention

La fin prochaine des subventions du gouvernement fédéral aux locataires vivant dans des logements sociaux existants fait aussi vivre des situations d'angoisse à des locataires qui avaient pourtant amélioré leur condition. Un membre d'une coopérative du quartier Saint-Roch, laquelle sera touchée à très court terme et dont le loyer passera de 325 \$ à 650 \$ par mois, se questionne : « Où vais-je vivre dans 4 ans, à 53 ans? Je ne le sais pas. Où va-t-on aller, nous? Grossir les rangs des personnes sur la liste d'attente de l'OMH? » Dans Saint-Jean-Baptiste, le Comité populaire et le Centre Famille Haute-ville ont tous deux souligné que si les logements subventionnés des coopératives d'habitation devaient disparaître, c'est la face même du centre-ville qui changerait.

Photo : Ronald Lachapelle



Le FRAPRU est un regroupement québécois qui a pour mission la promotion du droit au logement, la défense collective des droits des locataires et le maintien des populations résidentes dans les quartiers populaires. Il est composé de 130 groupes membres, dont près d'une quinzaine à Québec. Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (CPSJB), le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) et le Comité logement d'aide aux locataires (CLAL) du secteur ouest sont ses trois groupes membres participants dans la région. Ils travaillent quotidiennement avec les locataires de leur quartier et mettent sur pied des projets de coopératives d'habitation pour répondre aux besoins des requérantes et des requérants de logements sociaux qui les contactent.

Pour nous joindre :

FRAPRU
(514) 522-1010
frapru@cooptel.qc.ca
www.frapru.qc.ca

CPSJB
(418) 522-0454
comite.populaire@videotron.ca
www.compop.net

CCCQSS
(418) 529-6158
cccqss@bellnet.ca
www.cccqss.org

CLAL
(418) 651-0979
clal1@videotron.ca
comitelogementdaideauxlocataires.blogspot.ca

hiver 2013

Où en sommes-nous?

Par Anne-Valérie Lemieux Breton (*)

En mars 2011, la Ville de Québec annonçait un changement de cap important des relations qu'elle entretient avec le milieu communautaire. Elle rendait publique sa Politique municipale de reconnaissance et de soutien des organismes sans but lucratif (OSBL). L'objectif semble clair : diminuer le nombre de groupes reconnus. À ce jour, le nombre d'OSBL reconnus est passé de 1 500 à 664. Seuls les organismes intervenant dans l'un des champs de compétence de la Ville peuvent être reconnus!

Quels sont les impacts de ne pas avoir cette reconnaissance? Les groupes non reconnus se voient retirer l'accès à des prêts de locaux, de matériel et de ressources humaines ainsi qu'à des programmes de subvention. Se peut-il que la Ville ne reconnaisse plus l'importance du travail mené par les organismes communautaires pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de la ville de Québec?

Une politique sous le signe de l'ingérence

Votre organisme communautaire est reconnu? La Ville de Québec exige une reddition de compte démesurée. Dans certains arrondissements, les organismes communautaires doivent accepter la présence de la Ville au sein de leur conseil d'administration et de leur assemblée générale, fournir la liste des membres avec les coordonnées personnelles, modifier leurs règlements généraux afin que la Ville soit le liquidateur en cas de dissolution de l'organisme et majorer les cotisations annuelles et la tarification des activités et services pour les personnes ne résidant pas dans l'arrondissement. Rien de moins! La Ville contrevient à la nature même des organismes communautaires, soit d'être libre de déterminer leurs missions, approches et orientations.

La mobilisation s'organise

Des regroupements d'organismes communautaires ont réclamé

auprès de différentes instances de la Ville que l'ensemble des organismes communautaires soit reconnu sous une catégorie supplémentaire ou annexée à la Politique de reconnaissance et de soutien des OBNL afin de conserver l'accès à des programmes de subvention et à des prêts de locaux, de matériel et de ressources humaines. Il a également été revendiqué que la reddition de compte se résume à l'envoi du rapport d'activités annuel et du rapport financier du dernier exercice complété et que soit retiré l'ensemble des dispositions permettant une ingérence de la Ville dans les affaires internes des organismes communautaires.

Devant le refus des différentes instances de la Ville de donner suite à ces demandes, la mobilisation s'est organisée. C'est pour dénoncer le grand ménage amorcé par la Ville de Québec, contester l'ingérence dans leur vie démocratique et contrer les attaques à leur autonomie que des organismes communautaires se sont mobilisés le 17 décembre dernier devant l'hôtel de ville.

La Ville ouvre la porte

Le 24 janvier dernier, une rencontre a eu lieu entre des représentantes et représentants des organismes communautaires, des personnes élues et des fonctionnaires. Soudainement, le mot d'ordre était à l'ouverture : ouverture à améliorer la politique, ouverture à respecter l'autonomie des organismes communautaires, ouverture à retirer de la Politique les différentes exigences de reddition de compte, ouverture à travailler avec les représentantes et représentants des organismes communautaires.

Nous considérons très positive cette ouverture de la Ville. Nous verrons dans les prochaines semaines les modifications qu'elle mettra de l'avant. Son mot d'ordre est l'ouverture, notre mot d'ordre sera la vigilance!

(*) Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (REPAC 03-12)



Rassemblement du milieu communautaire, le 17 décembre dernier, devant l'hôtel de ville.

Vestiaire du Faubourg
Vestiaire du faubourg
780, rue Ste-Claire

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi : 12 h à 16 h
Jeudi : 12 h à 20 h

L'équipe du Vestiaire du Faubourg vous invite à venir la visiter souvent malgré l'hiver rigoureux qui sévit ces jours-ci! Les dons reçus pendant le temps des Fêtes ont rempli le local de nouveautés intéressantes, toujours offertes à bas prix. Une manne de magnifiques tissus gratuits est aussi disponible pour vous. Ceux et celles qui font de la couture y feront certainement de belles trouvailles. Sachez aussi que le vestiaire récupère les piles usagées. Si vous n'avez pas encore de manteaux chauds ou de foulards pour affronter le temps froid, dépêchez-vous à venir nous voir.

Nous prenons le temps de vous remercier pour votre générosité, puisque sans vos précieux dons, le Vestiaire n'existerait pas. Au plaisir de vous y voir bientôt en grand nombre!

L'équipe du Vestiaire.

ENTRAIDE DU FAUBOURG

Organisme communautaire à but non lucratif pour le soutien à domicile des personnes de 55 ans et plus qui habitent les quartiers Vieux-Québec (Haute-Ville), Saint-Jean-Baptiste et Montcalm (jusqu'à l'avenue Joffre).

Nos activités
 Déjeuners-causeries, fêtes spéciales, gymnastique douce et étirements, aquaforme, danses en ligne, quilles, sorties de groupe, etc.

Transport-accompagnement pour les rendez-vous médicaux.

Un bénévole vous emmène à votre rendez-vous. Vous avez la possibilité d'être accompagné. Service à faible coût.

Livraison de repas chauds à domicile
 Pour qui? Les personnes de 55 ans et plus.
 Quand? Les lundi, mercredi et vendredi à midi.
 Coût? 5,50 \$ par repas (incluant une soupe, un plat principal et un dessert)

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS
 Nous sommes présentement à la recherche d'une personne bénévole (baladeur) pour la popote roulante. Il vous suffit d'être disponible le vendredi entre 10 h 30 et 12 h 30. Contactez-nous au 418-522-2179.

Entraide du Faubourg
 396, rue Saint-Jean, Québec, G1R 1N8
 Tél. : 418-522-2179

Pas d'eau embouteillée dans votre restaurant? Faites-le savoir!

(ATQ) La journée mondiale sans eau embouteillée aura lieu le 15 mars prochain. L'événement aura une saveur particulière cette année, car 2013 est l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. Afin de faire connaître et encourager les restaurateurs qui ont fait de leur établissement une « zone libre d'eau embouteillée » en retirant les bouteilles d'eau à la vente, Concert'eau, un regroupement d'organismes environnementaux se préoccupant des questions relatives à l'eau, souhaite saluer cette initiative écologique. En effet, la consommation d'eau en bouteille a des impacts environnementaux considérables.

Le regroupement vous invite à transmettre vos coordonnées et les initiatives que vous avez prises dans votre établissement. Ainsi, trois restaurateurs verront leur action environnementale récompensée et publicisée le 15 mars prochain dans le cadre de la Journée mondiale sans eau embouteillée.

Pour vous inscrire : eau@atquebec.org
 Tél. : 418-524-2744

Invitation aux femmes

Café-rencontre du jeudi

14 mars 13 h 30 à 16 h : Que me disent mes rêves?
 21 mars 13 h 30 à 16 h : Les différents visages de la dépendance
 28 mars 13 h 30 à 16 h : Pour quelles raisons les femmes sont-elles pauvres?
 4 avril 13 h 30 à 16 h : Le rôle des médias

Centre des femmes de la Basse-Ville
 380, Saint-Vallier Ouest
 Tél. : 418-648-9092

FORUM PUBLIC SUR LA DÉMOCRATIE

, QUELLE DÉMOCRATIE?

ASSEMBLÉE NATIONALE OU ASSEMBLÉES GÉNÉRALES?

23 MARS À L'AGITÉE
 DE 10H30 À 16H
 (251 RUE DORCHESTER)

OUVERT À TOUS ET TOUTES
 CONTRIBUTION VOLONTAIRE POUR LE BUFFET

POUR INFO : l'(A)telier
 Collectif anarchiste de Québec
 www.collectifatelier.org



Sacrilège



Le Sacrilège c'est :

16 bières en fût

En direct du Sacrilège!

(une émission de CKRL tous les mercredis)

Les Jeudis Shows



Le Sacrilège
Votre bar de quartier!
447 rue St-Jean

www.lesacrilege.net